

L'Ille et Vilaine en bref



Cinq trophées du développement durable ont été decernés par le conseil régional, à Bain de Bretagne.

Le Conseil Régional a remis les trophées du développement durable à cinq entreprises réunies à Bain de Bretagne.

Un trophée a été attribué au Trans Musicales de Rennes qui, avec Agenda 21, initie et développe des actions s'inscrivant dans le développement durable lors de ses manifestations culturelles.

Le Smictom du Nord de l'arrondissement de Redon a également été distingué pour la création de la ressourcerie à Bain de Bretagne. Celle-ci détourne des gisements importants de déchets de l'enfouissement et crée des emplois.

Les autres lauréats : CERISE SCIC, BBBio Couches service, prestataires de services, qui propose une alternative aux couches jetables, l'association Adage 35 Prairie, qui analyse la situation économique et les consommations d'énergie d'une exploitation agricole pour en favoriser l'autonomie, et l'association Parasol qui accompagne les projets d'habitat durable.

Sur plus de 200 projets inscrits au programme de la semaine du développement durable, quatorze trophées ont été décernés : cinq en Ille et Vilaine, quatre dans le Morbihan, trois dans le Finistère et deux en Côtes d'Armor.